

AVIS DE COURSE VOILE RADIOCOMMANDEE 2021-2024

REGATE de PRINTEMPS DU CHAMPIONNAT DE CORSE VRC 2024

SOCIÉTÉ NAUTIQUE AJACCIO

Grade 5A

Dimanche 24 mars 2024

AJACCIO

Groupe WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/DoqDpjpmc0gFwNCDE7sBaY>

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

Préambule :

Prévention des violences et incivilités :

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs/trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

1 REGLES

L'épreuve sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 le système de course HMS en vigueur,
- 1.4 les règles de classe DF95 (traduction en français) 2023 Version 1.3
- 1.5 Règles modifiées :
La RCV E2.1(c) est supprimée

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles en version électronique sur internet à l'adresse : www.snajaccio.fr dans l'Espace Régate ainsi que sur le groupe WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/DoqDpjpmc0gFwNCDE7sBaY>

3 COMMUNICATION

Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse suivante : <https://chat.whatsapp.com/DoqDpjpmc0gFwNCDE7sBaY>

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la série DF95.
Les prototypes sont acceptés et seront classés dans la catégorie « Invités »
- 4.2 Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à сна.regates@gmail.com au plus tard le **Mercredi 20 mars 2024**.

4.3 Régates de grades 5 :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits requis sont les suivants : **20 €.** (Comprenant le repas du midi).

Pour les accompagnants le prix du repas est fixé à 10 €

6. REPARTITION DES FLOTTES

Sans objet.

7. PUBLICITE

Les bateaux *peuvent être tenus* d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

8. PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Dimanche 24 mars 2024 de 9h30 à 10h30 au siège de la SNA, Fossés de la citadelle, Port Tino Rossi

8.2 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Courses du jour
Dimanche 24/03/2024	11h00	Courses à suivre

8.4 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h00**.

9. SYSTEME DE PENALITE

10. CLASSEMENT

10.1 Le système de classement est précisé dans le système de course HMS en vigueur

10.2 **UNE** course doit être validée pour valider la compétition.

10.3 Courses retirées

Quand le total des points est calculé pour chaque bateau, ses plus mauvais résultats seront retranchés comme suit :

A partir de **QUATRE** courses validées, **UNE** retranché

A partir de **HUIT** courses validée, **DEUX** retranchées

Et ainsi de suite pour chaque tranche de **QUATRE** courses supplémentaires validées

11. RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Première place : coupe

Deuxième et troisième place : coupes ou médailles.

13 PROTECTION DES DONNÉES

13.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter la SNA aux coordonnées suivantes : sna.regates@gmail.com ou 06.77.33.51.17.

ANNEXE 1 : ZONE DE COURSE

